

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 16 septembre 2024, à 20h00 à la salle socioculturelle de la chute, située au 18 rue du Golf, en la municipalité de Chute-aux-Outardes, province de Québec.

La séance est présidée par l'honorable Christian Malouin, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Isabelle Desbiens, conseillère au poste n° 3

Billy Tremblay, conseiller au poste n° 4

Keven Tremblay, conseiller au poste n°2

Marc Malouin, conseiller au poste n° 5

Christine Côté, conseillère siège n° 1

Éric Desbiens, conseiller au poste n° 6

Étaient absents :

Étaient également présents :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 6 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h02.

3. ADOPTION DES ORDRES DU JOUR

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président procède à la lecture de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Marc Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**Rés. no
2024-140**

3.2 Adoption de l'ordre du jour de consentement

CONSIDÉRANT que la municipalité adhère aux principes d'ordre du jour de consentement qui consiste à regrouper tous les éléments de routine, de pure formalité et d'information non controversés ne nécessitant pas de délibération afin de les adopter en bloc, sans discussion;

CONSIDÉRANT que le président fait lecture des items constituant l'ordre du jour de consentement, à savoir :

1. Rapport mensuel d'activité, service de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage;
2. Rapport mensuel d'activité, service de sécurité incendie;
3. Rapport mensuel d'activité, service des travaux publics;
4. Rapport mensuel d'activité, service des loisirs et de la culture;
5. Liste sélective des déboursés au 2024-09-12;
6. Relevés bancaires d'aout 2024;
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire d'aout 2024;

CONSIDÉRANT que le président demande aux membres s'il y a un ou des items qui doivent être retirés pour être inclus dans l'ordre du jour courant de la séance;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Keven Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter en bloc les items placés à l'ordre du jour de consentement.
- ii. Que lors de la préparation du procès-verbal, le greffier-trésorier inclut le texte intégral des résolutions qui ont été adoptées dans le cadre de l'ordre du jour de consentement, à savoir :
 - a. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire d'aout 2024, tenue le 19 aout 2024.

- b. D'accepter de dépôt des rapports présentés.
- c. D'entériner les dépenses présentées à la liste sélective des déboursés, comme si elles avaient été préalablement autorisées par résolution du conseil.

5. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL

**Rés. no
2024-141**

5.1 Rapport du directeur SSI concernant la capacité de la réserve incendie de la nouvelle usine

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du SSI remis au directeur général concernant la capacité de la réserve incendie de la nouvelle usine;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Billy Tremblay il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accepter de dépôt du rapport.

7. AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES Avis de motion et projet de règlement; Adoption des règlements;

**Rés. no
2024-142**

7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 462-2024 - Règlement modifiant le règlement concernant la gestion contractuelle

M. Éric Desbiens donne avis de motion et dépose le projet de règlement n° 462-2024 intitulé Règlement modifiant le règlement concernant la gestion contractuelle. Le projet de règlement sera soumis au vote du conseil lors d'une prochaine séance, en vue de son adoption.

**Rés. no
2024-143**

7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 463-2024 - Règlement modifiant le règlement concernant la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout

Mme Christine Côté donne avis de motion et dépose le projet de règlement n° 463-2024 intitulé Règlement modifiant le règlement concernant la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout. Le projet de règlement sera soumis au vote du conseil lors d'une prochaine séance, en vue de son adoption.

8. AFFAIRES PRINCIPALES À L'ÉTUDE

**Rés. no
2024-144**

8.1 Reconnaissance des organismes à buts non lucratifs et autorisation du versement de l'aide financière

CONSIDÉRANT la politique n°5 - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Municipalité et les locataires du centre communautaire jeunesse, concernant les loyers;

CONSIDÉRANT l'analyse et les recommandations formulées par la superviseure des loisirs et de la culture;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Marc Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De reconnaître les organismes suivants et d'autoriser le versement de l'aide financière qui leur est accordée, tel qu'apparaissant dans le tableau suivant:

ORGANISMES RECONNUS	MONTANTS ACCORDÉS
Les Girouettes	1 500 \$
Club de motocycliste de Chute-aux-Outardes	AUCUN
Club de golf de Chute-aux-Outardes 2024	AUCUN
Table de concertation jeunesse de Chute-aux-Outardes	1 500 \$

- ii. De retirer la reconnaissance aux organismes suivants :

- La Télévision régionale de la péninsule inc
- La Commission des loisirs de Chute-aux-Outardes
- Les Habitations Chute-aux-Outardes inc
- Les Chevaliers de Colomb de Chute-aux-Outardes

**Rés. no
2024-145**

8.2 Mandat de service professionnel - Évaluation du débit incendie optimal en vue du dimensionnement de la réserve incendie de la nouvelle usine de production d'eau potable

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du service incendie remis aux membres du conseil dans le dossier cité en exergue;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Christine Côté, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser la direction générale à accorder un mandat de service professionnel visant l'évaluation du débit incendie optimal en vue du dimensionnement de la réserve incendie de la nouvelle usine de production d'eau potable.
- ii. D'autoriser des crédits budgétaires d'une somme maximale de 25 000 \$ pour la réalisation de ce mandat.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
Première partie pour les personnes présentes;
Deuxième partie pour les questions écrites;

Rés. no
2024-146

11.1 Période de questions orales

CONSIDÉRANT que la première partie de la période de questions, d'une durée maximale de 15 minutes, est réservée aux questions orales des personnes présentes à la séance ;

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Marc Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions orales.

Rés. no
2024-147

11.2 Période de questions écrites

CONSIDÉRANT que la deuxième partie de la période de questions, d'une durée maximale de 10 minutes, est réservée aux questions écrites transmises par des citoyennes et citoyens ;

CONSIDÉRANT que le greffier-trésorier a fait lecture des questions écrites qu'il a reçues en vue de la séance ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Billy Tremblay, appuyé de Mme Christine Côté, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions écrites.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**Rés. no
2024-148**

12.1 Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h23.

Christian Malouin,
maire.

Rick Tanguay,
directeur général et
greffier-trésorier.